95

Nous soussignes Commissaires nommes par Lacadémie, pour Examiner un Mémoire envoié par Monsieur Bruyeres Chirurgien.

il dit quil fut mandé pour voir un maçon qui avoit eu le malheur de se trouver sous les ruines dune maison qui Ecroula; ayent visité le malade, il lui trouva plusieurs playes et contusions sur le visage, deux fractures a la cuisse, dont lune à la partie supperieure et lautre à la partie inferieure, la rotule étoit aussi fracturée en long;

Monsieur Bruyeres fit revenir le malade de l'état de foiblesse dans lequel son accident lavoit réduit, ensuite il fit la reduction des fractures, les pansemens en Consequence, et par ces moyens le malade a guery.

nous navons rien trouvé d'extraordinaire dans ce fait, qui ne soit connu dans la pratique. C'est pourquoi nous estimons, que lacadémie n'en peut faire aucun usage. paris 6. juillet 1755.

Falin Dieuzayde

ARC 46 n°. 20